



JEUNESSE

Tension sur la
laïcité pour les
volontaires du SNU

PAGE 9

SOCIÉTÉ

Tensions autour de la laïcité pour les jeunes du SNU

L'organisme chargé de les former à ce principe est secoué par une polémique entre deux visions opposées. Au point de conduire à une démission.

CAROLINE BEYER [@BeyerCaroline](#)

JEUNESSE Culturaliste ou multiculturaliste ? Stricte ou ouverte au communautarisme ? Quelle vision de la laïcité sera promue auprès des jeunes du service national universel (SNU) ? Le sujet agite la Ligue de l'enseignement, cette confédération d'associations d'éducation populaire, missionnée, entre autres associations, par le ministère de la Jeunesse pour proposer des modules dédiés à la laïcité dans le cadre du SNU. « Une position multiculturaliste, complaisante à l'égard des revendications identitaires. »

C'est ce que dénonce Jean-Paul Delahaye, vice-président jusqu'en décembre de la Ligue, où il était chargé de la laïcité. Cet homme de gauche, qui fut conseiller spécial, puis numéro 2 de Vincent Peillon – connu pour ses positions laïques fermes – Rue de Grenelle, a claqué la porte en fin d'année. « Je ne saurai assumer ce que je considère comme des errements », explique-t-il dans un courrier adressé à

des membres de la confédération, que *Le Figaro* s'est procuré.

L'objet du différend ? La « note de positionnement » de la ligue sur le SNU, à laquelle il explique ne pas avoir été associé, et particulièrement son dernier paragraphe. Si le document rappelle le règlement intérieur établi par le ministère de la Jeunesse pour les encadrants et volontaires du service universel – la « stricte neutralité religieuse », les signes et manifestations d'appartenance religieuse « rigoureusement proscrits » –, il conclut sur une tonalité différente. « Il ne faudrait pas qu'une approche trop "interdictive" nourrisse une nouvelle fois des logiques d'objection de conscience (trouvant racine aussi bien au niveau de la sphère individuelle, familiale ou communautaire). L'enjeu est bien de proposer une expérience d'engagement laïque à visée émancipatrice et non stigmatisante », nuance le texte. En toile de fond, c'est la position du président de la Ligue que Jean-Paul Delahaye conteste. Arrivé à sa tête en juillet 2019, Joël Roman, philosophe et essayiste, prône « un



multiculturalisme à la française », qui reconnaît le pluralisme social et culturel de la société française et l’empreinte des immigrations postcoloniales.

« Risque de stigmatisation »

Dans sa réponse à son vice-président démissionnaire, le 24 décembre dernier, il défend une « position qui a toujours été celle de la ligue ». La laïcité ne doit pas être « un prétexte d’exclusion ». Elle doit consacrer « d’abord une liberté individuelle ». Il ajoute que le texte en question « rejoint les inquiétudes manifestées, à juste ti-

tre, par l’Observatoire de la laïcité quant au risque de dérapage du dispositif, tel qu’il est actuellement prévu ». Présidé par le socialiste Jean-Louis Bianco, l’Observatoire de la laïcité, défend une laïcité « ouverte ».

Dans son courrier, Joël Roman met en avant le « risque de stigmatisation de nos compatriotes musulmans (...), bien réel et dont nous avons chaque jour une nouvelle illustration ». Selon lui, la position de la ligue ne favorise en rien les « revendications identitaires ». D’ailleurs, celles-ci sont « purement fantasmagoriques », explique-t-il, avant de viser Laurent Bouvet, le fondateur du Printemps républicain, de tendance gauche laïque, et l’essayiste Céline Pina. Mais pas seulement. Parmi ceux qu’il décrit comme les « fossoyeurs » de la laïcité, il inclut « le conseil des sages installé par le ministre de l’Éducation ». L’instance, mise en place pour préciser la position de l’institution scolaire sur le dossier, compte des experts de tous horizons, de Jean-Louis Bianco à Laurent Bouvet. Mais Jean-Michel Blanquer, à l’origine de ce conseil, incarne une position ferme. En octobre, lors de la polémique sur la question des mères voilées accompagnatrices de sorties scolaires, le ministre déclarait que le voile n’était « pas souhaitable dans notre société ».

Une fois de plus, les mêmes camps opposent leurs visions de la laïcité, d’un côté les « islamogauchistes », de l’autre les « néo-républicains ». Un clivage auquel la Ligue de l’enseignement n’échappe pas. Quelle vision l’emportera dans le cadre du SNU ? La ligue n’est pas la seule association à plancher sur le dossier. Les pupilles de l’enseignement public (Pep) y sont aussi associées. Du côté du ministère de la Jeunesse, c’est le préfet Patrice Latron qui chapeaute,

depuis décembre, le déploiement du SNU. Et à qui reviendront les arbitrages. ■



Des volontaires sont rassemblés lors du lancement du service national universel, le 17 Juin 2019 à Tourcoing. S. LEFEVRE/HANS LUCAS